

## PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

♦ ♦ ♦

### CONSEIL MUNICIPAL

Séance du samedi 5 avril 2014 - 11 h 00

L'an deux mille quatorze, le cinq avril, le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes s'est réuni, au nombre prescrit par la loi et après convocation légale, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROUQUET Jacques, Premier Adjoint au Maire sortant.

Le Premier Adjoint au Maire sortant ouvre la séance à 11 heures.

<b>PRÉSENTS</b>	Mmes BACCOU, BOBO, BOYER, CALVO, DE COUX, DUBOIS, GOSSELIN, HERNANDEZ, KRIER, LACOSTE, MALET, SIMÉON, VIALLARD, VITET et VOISIN Mrs BAÉ, BARRET, BROUSSE, BUISSON, CHOUARD, FRANCHINA, LALANNE, LASCRET, LERAT, LORRAIN, LOUZON, MARIN, MONROZIER, PILET, RIVIER, SÉVERAC, SOUM et TROCH
<b>PROCURATIONS</b>	/
<b>ABSENT(E)S</b>	/
<b>PRÉSIDENTS</b>	ROUQUET Jacques, Premier Adjoint au Maire sortant DUBOIS Ghislaine, doyenne d'âge SIMÉON Françoise, nouveau Maire
<b>SECRÉTAIRE</b>	SÉVERAC Arnaud
<b>ORDRE DU JOUR</b>	1 - Election du Maire 2 - Détermination du nombre d'Adjoints au Maire 3 - Election des Adjoints au Maire 4 - Lecture du tableau du Conseil Municipal

<b>Date de la convocation</b> : 31 mars 2014	<b>Date d'affichage</b> : 1 <sup>er</sup> avril 2014
<b>Nombre de membres</b>	
du Conseil Municipal : 33	Présents : 33
en exercice : 33	Votants : 33

Le Premier Adjoint au Maire sortant remercie le public d'être venu aussi nombreux pour assister à cette première séance du Conseil Municipal suite aux dernières élections qui se sont déroulées une semaine auparavant.

Il tient à excuser l'absence de M. DUPLANTÉ Pierre, Maire sortant, hospitalisé. C'est donc en sa qualité de Premier Adjoint au Maire sortant qu'il préside ce Conseil Municipal afin de passer la présidence à un nouveau Conseiller Municipal. Le Conseil Municipal devra alors élire le futur Maire de Fonsorbes et les nouveaux Adjoints.

Le Premier Adjoint au Maire sortant donne lecture des résultats constatés aux différents procès-verbaux des élections :

- liste "Fonsorbes Citoyenneté" : 2 106 suffrages, soit 39,24 % - ce qui représente 24 sièges au sein du Conseil Municipal
- liste "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !" : 1 991 suffrages, soit 37,10 % - ce qui représente 6 sièges au sein du Conseil Municipal
- liste "Fonsorbes Source d'Avenir" : 864 suffrages, soit 16,10 % - ce qui représente 2 sièges au sein du Conseil Municipal
- liste "Fonsorbes l'Humain d'Abord" : 406 suffrages, soit 7,56 % - ce qui représente 1 siège au sein du Conseil Municipal

Ce qui représente 5 367 votants ; 33 personnes ont donc bien été élues aux dernières élections.

Le Premier Adjoint au Maire sortant informe l'assemblée de la démission d'une Conseillère Municipale, en date du 2 avril 2014, à savoir Mme BARRAL Bernadette. Le suivant sur la liste "Fonsorbes Source d'Avenir" est donc Conseiller Municipal, à savoir M. BUISSON Jérôme.

Le Premier Adjoint au Maire sortant procède à l'appel nominatif des Elus ; il précise à ces derniers qu'ils doivent signer la feuille d'émargement et qu'ils ont été placés autour de la table par ordre alphabétique, au sein de leur groupe.

Il constate que le quorum est atteint. Il félicite l'équipe gagnante, "Fonsorbes Citoyenneté", ainsi que les autres Elus présents autour de la table. Cette nouvelle équipe aura en charge le fonctionnement de la commune. Personnellement, il a été Elu durant dix-neuf ans. Les fonctions d'Elu représentent un important travail, très intéressant et très agréable à gérer, avec des hauts et des bas. Il espère qu'elle fera en sorte que tout se déroule pour le mieux pour la ville. Cependant, les Elus ne peuvent pas toujours procéder comme ils le souhaiteraient : ils sont, en autres, financièrement limités.

Il souhaite donc bonne chance à cette nouvelle équipe.

Afin d'aborder le premier point inscrit à l'ordre du jour, il doit passer la Présidence au Doyen d'Age de l'assemblée, à savoir Mme DUBOIS Ghislaine. Cette dernière lui ayant dit que cela faisait trente-six ans qu'elle tentait d'être autour de cette table, il la félicite. Il la félicite surtout car elle s'implique fortement dans le milieu associatif fonsorbaïs depuis de très longues années. Sa présence autour de cette table est donc une reconnaissance pour pouvoir participer à la gestion de la commune.

Personnellement, il est heureux de quitter le Conseil Municipal. Il est investi depuis 1991 dans le milieu associatif et politique ; il a fait en sorte, durant ces vingt-trois années, d'apporter le meilleur pour la ville. Il souligne auprès de la nouvelle équipe qu'il s'agit d'un travail intéressant, surtout lorsqu'il y a des résultats, ce qui n'est pas toujours le cas. Il n'est donc plus Elu, mais cependant il reste Elu au sein du SIVOM du canton de Saint-Lys, jusqu'à l'élection des délégués du canton de la CAM ; ce qui peut durer jusqu'au 30 mai. Si tel est le cas, le Vice-Président du SIVOM assurera la passation de pouvoir car il devra subir une opération le 16 mai prochain.

Il remercie l'assemblée et souhaite une bonne continuation à la nouvelle équipe. Il cède la parole à Mme DUBOIS Ghislaine.

Cette dernière salue l'assemblée. Devant désigner un secrétaire de séance, elle propose la candidature de M. SÉVERAC Arnaud, le plus jeune des Conseillers Municipaux.

Elle propose donc au Conseil Municipal de désigner M. SÉVERAC Arnaud en qualité de secrétaire de séance.

<b>VOITE</b>	Pour :	33
	Contre :	0
	Abstention :	0

## 1 - ÉLECTION DU MAIRE

Mme DUBOIS Ghislaine donne lecture de deux articles du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), L 2122-4 et L 2122-7, relatifs à l'élection du Maire.

Elle propose de nommer quatre assesseurs pour le déroulement du vote. Elle demande donc aux quatre groupes représentés au sein du Conseil Municipal de bien vouloir proposer un candidat.

- ↳ le groupe "Fonsorbes Source d'Avenir" propose la candidature de M. BUISSON Jérôme
- ↳ le groupe "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !" propose la candidature de M. SOUM Christian
- ↳ le groupe "Fonsorbes l'Humain d'Abord" ne propose aucune candidature
- ↳ le groupe "Fonsorbes Citoyenneté" propose la candidature de M. LORRAIN Guy

Trois assesseurs sont donc nommés : Mrs BUISSON Jérôme, SOUM Christian et LORRAIN Guy.

Mme DUBOIS Ghislaine fait appel à candidatures pour le poste de Maire.

Deux Conseillers Municipaux présentent leur candidature, à savoir :

- ↳ Mme SIMÉON Françoise, pour le groupe "Fonsorbes Citoyenneté"
- ↳ M. LALANNE Philippe, pour le groupe "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !"

Mme DUBOIS Ghislaine procède donc aux opérations de vote, sachant que le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Elle procède à l'appel nominatif des Elus qui devront signer la feuille d'émargement.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 33
- Bulletins blancs ou nuls : 3 blancs
- Suffrages exprimés : 33
- Majorité absolue : 17

Ont obtenu :

- SIMÉON Françoise : 26 voix
- LALANNE Philippe : 4 voix

Mme SIMÉON Françoise ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Maire ; Mme DUBOIS Ghislaine lui cède donc la présidence.

Mme le Maire remercie le nombreux public de sa présence pour le premier Conseil de cette nouvelle mandature qui s'ouvre aujourd'hui. Elle souhaite également remercier les Fonsorbais pour la confiance qu'ils ont accordée à son groupe.

Elle formule un discours (annexe 1) et remercie le public et l'assemblée.

## 2 - DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Mme le Maire expose à l'assemblée qu'en vertu de l'article L 2122-2 du CGCT, le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'Adjoints au Maire, sans que celui-ci ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de neuf Adjoints au Maire.

Mme le Maire propose en conséquence au Conseil Municipal la création de 8 postes d'Adjoints au Maire.

Mme Maire demande au Conseil Municipal d'approuver la création de huit postes d'Adjoints au Maire.

VOTE	Pour :	33
	Contre :	0
	Abstention :	0

## 3 - ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Mme le Maire expose à l'assemblée qu'en vertu des articles L 2122-4, L 2122-7 et L 2122-7-2 du CGCT, l'élection des Adjoints au Maire aura lieu par scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel, parmi les membres du Conseil. Les listes, composées spécialement pour l'élection des Adjoints au Maire, doivent comporter autant d'hommes que de femmes. Sur chacune d'elles, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Les listes peuvent être incomplètes.

Si après deux tours de scrutin aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Les têtes de liste ont été contactées afin d'obtenir les candidatures pour la préparation des bulletins.

Après un appel de candidatures, les listes de candidats sont les suivantes :

### Liste "Fonsorbes Citoyenneté" :

1 <sup>er</sup> Adjoint :	MARIN Pierre	5 <sup>ème</sup> Adjoint :	LOUZON Thierry
2 <sup>ème</sup> Adjoint :	KRIER Christine	6 <sup>ème</sup> Adjoint :	HERNANDEZ Adda
3 <sup>ème</sup> Adjoint :	CHOUARD Jean-Stéphane	7 <sup>ème</sup> Adjoint :	LERAT Jacques
4 <sup>ème</sup> Adjoint :	LACOSTE Christine	8 <sup>ème</sup> Adjoint :	VOISIN Geneviève

Les trois autres groupes ne proposent aucune liste de candidats.

Mme le Maire revient sur son élection car elle a omis, dans l'émotion, de proposer aux têtes de listes des trois groupes d'opposition de prendre la parole afin qu'ils puissent s'exprimer. Elle leur présente toutes ses excuses pour cette omission, mais cependant elle y remédiera à la fin de la séance.

Mme le Maire procède donc aux opérations de vote ; pour se faire, elle appelle les trois assesseurs précédemment nommés.

Elle procède à l'appel nominatif des Elus qui devront signer la feuille d'émargement.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 33
- Bulletins blancs ou nuls : 5 blancs + 1 enveloppe vide
- Suffrages exprimés : 33
- Majorité absolue : 17

Ont obtenu :

Liste "Fonsorbes Citoyenneté" : 27 voix

La liste "Fonsorbes Citoyenneté" ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité d'Adjoints au Maire, dans l'ordre du tableau :

1 <sup>er</sup> Adjoint :	MARIN Pierre	5 <sup>ème</sup> Adjoint :	LOUZON Thierry
2 <sup>ème</sup> Adjoint :	KRIER Christine	6 <sup>ème</sup> Adjoint :	HERNANDEZ Adda
3 <sup>ème</sup> Adjoint :	CHOUARD Jean-Stéphane	7 <sup>ème</sup> Adjoint :	LERAT Jacques
4 <sup>ème</sup> Adjoint :	LACOSTE Christine	8 <sup>ème</sup> Adjoint :	VOISIN Geneviève

Mme le Maire précise les délégations qu'ils occuperont :

<u>1<sup>er</sup> Adjoint :</u>	MARIN Pierre	➤ délégué au patrimoine communal, aux Services Techniques et aux relations avec la Communauté d'Agglomération du Muretain (CAM)
<u>2<sup>ème</sup> Adjoint :</u>	KRIER Christine	➤ déléguée aux finances
<u>3<sup>ème</sup> Adjoint :</u>	CHOUARD Jean-Stéphane	➤ délégué à la vie associative culturelle et sportive et à l'animation de la commune
<u>4<sup>ème</sup> Adjoint :</u>	LACOSTE Christine	➤ déléguée aux affaires scolaires, à l'enfance et à la jeunesse
<u>5<sup>ème</sup> Adjoint :</u>	LOUZON Thierry	➤ délégué au développement économique, à l'emploi, aux commerces et à l'artisanat
<u>6<sup>ème</sup> Adjoint :</u>	HERNANDEZ Adda	➤ déléguée aux affaires sociales, à la prévention et à la sécurité
<u>7<sup>ème</sup> Adjoint :</u>	LERAT Jacques	➤ délégué à l'urbanisme, aux transports, à l'environnement et aux V.R.D. (Voirie Réseaux Divers)
<u>8<sup>ème</sup> Adjoint :</u>	VOISIN Geneviève	➤ déléguée à l'implication citoyenne et à la communication

Mme le Maire informe l'assemblée que des Conseillers Municipaux seront nommés Conseillers Délégués afin de pouvoir assister les Adjointes au Maire. L'information sera communiquée au cours des Conseils Municipaux à venir.

#### 4 - LECTURE DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Mme le Maire donne lecture du Tableau du Conseil Municipal.

Fonction	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM
Maire	Mme	SIMÉON Françoise (née VALETTE)
Premier Adjoint	M.	MARIN Pierre
Deuxième Adjointe	Mme	KRIER Christine (née MARIETTE)
Troisième Adjoint	M.	CHOUARD Jean-Stéphane
Quatrième Adjointe	Mme	LACOSTE Christine (née LOUBET)
Cinquième Adjoint	M.	LOUZON Thierry
Sixième Adjointe	Mme	HERNANDEZ Adda
Septième Adjoint	M.	LERAT Jacques
Huitième Adjointe	Mme	VOISIN Geneviève
Conseillère Municipale	Mme	BOYER Michèle (née MONTAGNE)
Conseillère Municipale	Mme	VITET Martine (née REVELLO)
Conseiller Municipal	M.	LORRAIN Guy
Conseiller Municipal	M.	RIVIER Pascal
Conseillère Municipale	Mme	CALVO Marie-Louise
Conseiller Municipal	M.	FRANCHINA Philippe
Conseillère Municipale	Mme	DE COUX Valérie
Conseillère Municipale	Mme	GOSELIN Corinne (née GALAN)

Conseiller Municipal	M.	BROUSSE Christian
Conseiller Municipal	M.	LASCRET Yves
Conseillère Municipale	Mme	BOBO Françoise (née RODRIGUEZ)
Conseiller Municipal	M.	BAË Jean-Philippe
Conseillère Municipale	Mme	MALET Laëtitia (née LE PRIOL)
Conseiller Municipal	M.	MONROZIER Julien
Conseiller Municipal	M.	SÉVERAC Arnaud
Conseillère Municipale	Mme	DUBOIS Ghislaine (née KLUIJTMANS)
Conseiller Municipal	M.	SOUM Christian
Conseiller Municipal	M.	LALANNE Philippe
Conseillère Municipale	Mme	BACCOU Valérie
Conseiller Municipal	M.	BARRET Olivier
Conseillère Municipale	Mme	VIALARD Edith
Conseiller Municipal	M.	TROCH Christian
Conseiller Municipal	M	BUISSON Jérôme
Conseiller Municipal	M.	PILET Jean-Claude

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire cède la parole aux responsables des groupes d'opposition.

M. LALANNE Philippe, du groupe "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !", remercie Mme le Maire de lui accorder la possibilité de s'exprimer. Il formule le discours suivant :

*"Madame le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers, Fonsorbaises et Fonsorbais,*

*Je tiens tout spécialement à remercier les 37 % de Fonsorbais qui m'ont accordé leur confiance et leur soutien, nous permettant, à moi-même et mon équipe, d'arriver en tête au premier tour des élections municipales, et très proches de la victoire au second tour. 37 % d'électeurs qui ne m'ont pas considéré, comme vous l'avez affirmé Madame, comme un étranger à Fonsorbes, sans expérience, ni référence au sein de la vie communale. N'est-ce pas faire que peu de considération pour les nouveaux résidents et les nouveaux inscrits sur les listes électorales depuis les dernières échéances politiques ? Et ils sont plusieurs centaines. Je trouve que ces déclarations ne vont pas dans le sens de la cohésion communautaire. Quant à ceux qui m'ont traité de menteur et de démagogue, la sanction a été immédiate et sans appel ; et j'imagine maintenant la grande solitude. Mais laissons là le passé, les électeurs majeurs ne sont pas dupes.*

*Madame le Maire, vous venez d'accéder à la tête des responsabilités communales et je vous en félicite. Vous représentez un peu plus de 2 000 électeurs sur 8 000 inscrits, par rapport à une population de 11 000 habitants. Pour vous, l'heure des choix et de l'action est maintenant arrivée. Vous voudrez bien nous indiquer dans les prochains jours de quelle manière, par votre action, vous comptez fédérer ce Conseil Municipal, et, compte-tenu des éléments que j'ai indiqués précédemment, comment par vos actes vous allez répondre aux insatisfactions déclarées de nos concitoyens.*

*Pour notre part, nous serons dans une position qui se veut constructive, mais également exigeante, et en tout cas intransigeante pour ce qui concerne l'intérêt des Fonsorbais, l'équité et la transparence de vos actions.*

*Je vous remercie pour votre attention."*

M. TROCH Christian, du groupe "Fonsorbes Source d'Avenir", formule le discours suivant :

*"Je voudrais, au nom de notre groupe "Fonsorbes Source d'Avenir", respecter grandement la démocratie qui a eu la chance de se jouer à Fonsorbes ; dans certains pays, la démocratie n'a pas droit à la parole. Donc, nous reconnaissons la force de la démocratie, même si notre défaite est lourde, il faut le reconnaître ; mais, nous reconnaissons la démocratie.*

*J'espère, Madame SIMÉON, en tant que Maire, et vous, Mesdames et Messieurs les Elus de la Majorité, que vous saurez garder à Fonsorbes ce terme de "terre d'accueil et de bien être" qui est notre symbole, qui j'espère sera le vôtre, de telle manière que vous puissiez travailler, et vous l'avez dit tout à l'heure, Madame SIMÉON, pour le bien de tous les Fonsorbaises et Fonsorbais.*

*Soyez assurés que notre groupe sera vigilant, sera constructif, participera pleinement à l'action de la municipalité, et je souhaite que votre action réussisse pour, justement, Fonsorbes."*

M. PILET Jean-Claude, du groupe "Fonsorbes l'Humain d'Abord", formule le discours suivant :

*"Au nom de "Fonsorbes l'Humain d'Abord", je voudrais d'abord féliciter l'équipe qui vient de remporter les élections et de mettre en place, donc, une nouvelle Maire, une nouvelle équipe municipale. J'en profite pour souligner qu'il me semble que c'est la première fois qu'une dame est Maire sur la commune. Je voudrais souligner aussi que c'est la deuxième élection sur la commune où l'équipe qui est gagnante n'aura pas la majorité. Il me semble que c'est quelque chose qu'il faut avoir en tête pour permettre de faire vivre l'engagement citoyen, déjà dans le débat politique pour*

construire une réelle démocratie participative et citoyenne, qu'au premier tour c'est l'abstention qui est arrivée en tête. Donc nous, dans notre campagne, nous avons fait appel à construire un mouvement le plus citoyen possible ; c'est l'engagement que l'on mettra au travers de la tâche qui m'est fixée, en étant Conseiller Municipal, et étant le seul Elu de la liste que je représentais. J'en profite pour remercier l'ensemble des électeurs qui se sont portés sur le nom de notre liste, que ce soit au premier et au second tour, et remercier tous les gens qui nous ont soutenus dans la campagne.

Je voudrais aussi souligner, à travers cette campagne, le nombre de personnes que nous avons rencontrées qui étaient en insécurité, en insécurité dans l'emploi, en insécurité dans le logement, au bord de la rupture, en lien avec tout ce qui se passe au niveau national, je ne vais pas rentrer dans les détails aujourd'hui. Mais je voudrais dire que je pense fortement à eux et que je tâcherai, comme je me suis engagé personnellement auprès de tous ces gens que j'ai rencontrés, à faire valoir leur parole, à être à leurs côtés, et les soutenir pour éviter qu'ils basculent dans, j'allais dire les "enferts" qu'est la rupture sociale et économique (logement, emploi, santé). Je crois que nous avons une tâche énorme qui nous attend par rapport à ça.

Merci à tous."

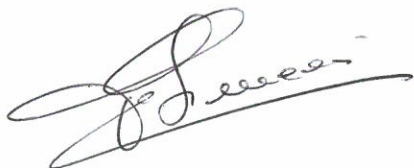
Mme le Maire clos cette séance du Conseil Municipal et invite l'assemblée, les Fonsorbaises et Fonsorbais au verre citoyen prévu à la salle Duffaut, qu'offre la nouvelle municipalité.

Conformément à la tradition, Mme le Maire invite l'ensemble du Conseil Municipal à poser sur les marches de la salle du Conseil Municipal pour une photo.

La séance est donc levée à 12 h 10.

Mme le Maire  
SIMÉON Françoise

Le Secrétaire de Séance  
SÉVERAC Arnaud



Mes chers Collègues, Mesdames, Messieurs,

Je veux avant toute chose, remercier le nombreux public de sa présence pour ce premier Conseil de la nouvelle mandature qui s'ouvre aujourd'hui.

Je voudrais également remercier les Fonsorbais pour la confiance qu'ils nous ont accordée.

Si on m'avait dit, lorsque nous nous sommes installés à Fonsorbes en 1987, que je me retrouverai 27 ans plus tard Maire de la commune, je ne l'aurais pas cru.

Investie dès mon arrivée dans la vie associative de la commune, je me suis, après quelques années, intéressée à sa vie politique.

J'ai rejoint l'association FC 2000 présidée par Philippe SÉVERAC. Les valeurs portées par cette association ont toujours été les miennes : humanisme, tolérance, intégrité, respect, autant de valeurs, fondements de notre république.

Ces valeurs et cette envie d'engagement, je les dois à mes parents et tout particulièrement à mon père militant politique et syndicaliste engagé. Il serait très fier de me voir ici aujourd'hui.

Les Fonsorbais ont choisi de confier la commune à une équipe solidaire. Conscients de la lourdeur de la tâche, elle ne nous effraie pas pour autant. Nous mettrons notre énergie, et nous n'en manquons pas, à dynamiser la commune. Nous associerons à cette démarche toutes les personnes de bonne volonté, à la fois au sein du Conseil Municipal et dans les commissions participatives ouvertes à la population que nous allons mettre en place. Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur un personnel compétent avec lequel nous comptons travailler dans un climat de confiance réciproque et de respect mutuel. Rien ne se fera sans eux.

C'est avec une profonde émotion et un mélange de fierté que je reçois le mandat que vous m'avez confié et l'écharpe tricolore qui y est associée.

Je ferai tout mon possible pour être digne de cette belle fonction.

Je serai, soyez en convaincus, le Maire de tous les Fonsorbais.

Avec vous, pour vous, nous allons travailler ensemble pour Fonsorbes et les Fonsorbais.

Je vous remercie et vous invite à partager un moment convivial autour d'un verre citoyen offert par la nouvelle municipalité salle Duffaut

